

PR N°C2821C

Les actionnaires de STMicroelectronics adoptent toutes les résolutions à l'Assemblée Générale des Actionnaires 2017

Amsterdam, le 20 juin 2017 - STMicroelectronics (NYSE: STM), un leader mondial dont les clients couvrent toute la gamme des applications électroniques, annonce que toutes les résolutions soumises pour approbation à l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de la Société qui s'est tenue aujourd'hui à Amsterdam (Pays-Bas), ont été adoptées.

Les principales résolutions, approuvées par les actionnaires, comprenaient :

- L'approbation des comptes statutaires annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, établis conformément aux normes comptables internationales IFRS (*International Financial Reporting Standards*).
- La distribution d'un dividende en numéraire de 0,24 US\$ par action ordinaire en circulation, payable par tranches trimestrielles de 0,06 US\$ pour chacun des second, troisième et quatrième trimestres 2017 et le premier trimestre 2018 aux actionnaires inscrits dans les registres de la Société à la date d'enregistrement le mois de chaque versement trimestriel (voir tableau ci-après).
- La nomination de M. Frédéric Sanchez comme nouveau membre du Conseil de Surveillance pour un mandat de trois ans, expirant lors de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires 2020, en remplacement de M. Didier Lombard dont le mandat est arrivé à expiration à l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires 2017 ;
- Le renouvellement des mandats, pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires 2020, des membres suivants du Conseil de Surveillance : Madame Heleen Kersten et Messieurs Jean-Georges Malcor, Alessandro Rivera et Maurizio Tamagnini ;
- Le renouvellement du mandat de M. Carlo Bozotti en tant que membre unique du Directoire pour une durée d'un an ;
- L'approbation d'un nouveau plan de distribution d'actions à exercice conditionnel (*Unvested Stock Award Plan*) d'une durée de quatre ans pour le Management et les employés-clés ;
- L'autorisation donnée à notre Directoire, pour une période de dix-huit mois après la tenue de l'Assemblée Générale Annuelle, de racheter nos actions, sous réserve de l'approbation de notre conseil de surveillance ; et

- La délégation au Conseil de Surveillance lui permettant d'émettre des actions nouvelles ordinaires et préférentielles, d'autoriser la souscription pour de telles actions et de limiter et/ou d'exclure les droits de préemption des actionnaires existants sur les actions ordinaires pour une période de dix-huit mois.

L'ordre du jour complet et les notes explicatives, y compris toutes les résolutions proposées et désormais adoptées ainsi que toutes les informations détaillées nécessaires concernant l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires 2017 de STMicroelectronics N.V. et tous les documents afférents, sont disponibles sur le site internet de la Société (www.st.com) et mis à la disposition des actionnaires conformément aux législations et réglementations en vigueur.

Le projet de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle sera publié en juin 2017 sur la page dédiée à l'assemblée des actionnaires sur le site internet de la Société à l'adresse suivante : www.st.com

Le tableau ci-dessous résume le calendrier complet des versements trimestriels des dividendes :

| | | | | | | Suspension des transferts d'actions entre les registres new-yorkais et hollandais : | |
|-----------|-----------------------------|--|----------------------------|---|--------------------------------------|---|---|
| Trimestre | Date d'enregistrement Monde | Date de négociation coupon détaché en Europe | Date de paiement en Europe | Date de négociation coupon détaché NYSE | Date de paiement NYSE, à partir du : | De la clôture des marchés en Europe : | Jusqu'à l'ouverture des marchés à New York le : |
| T2 2017 | 27 Juin 17 | 26 Juin 17 | 28 Juin 17 | 23 Juin 17 | 5 Juillet 17 | 26 Juin 17 | 28 Juin 17 |

Le 22 mars 2017, la SEC (*Securities and Exchange Commission*) aux Etats-Unis a adopté un amendement visant à réduire de trois jours ouvrables à deux jours ouvrables le délai de règlement standard pour la plupart des opérations sur titres traitées par les courtiers, à compter du 5 septembre 2017.

A la suite de cette modification qui vise à aligner les délais de règlement des États-Unis sur ceux de l'Europe, le calendrier de la Société comprend désormais une date unique de négociation des actions coupon détaché sur les deux marchés.

| | | | | | Suspension des transferts d'actions entre les registres new-yorkais et hollandais : | |
|-----------|------------------------------------|-----------------------------|----------------------------|--------------------------------------|---|---|
| Trimestre | Date de négociation coupon détaché | Date d'enregistrement Monde | Date de paiement en Europe | Date de paiement NYSE, à partir du : | De la clôture des marchés en Europe : | Jusqu'à l'ouverture des marchés à New York le : |
| T3 2017 | 18 Sept 17 | 19 Sept 17 | 20 Sept 17 | 26 Sept 17 | 18 Sept 17 | 20 Sept 17 |
| T4 2017 | 18 Déc 17 | 19 Déc 17 | 20 Déc 17 | 27 Dec 17 | 18 Déc 17 | 20 Déc 17 |
| T1 2018 | 19 Mars 18 | 20 Mars 18 | 21 Mars 18 | 27 Mars 18 | 19 Mars 18 | 21 Mars 18 |

À propos de STMicroelectronics

ST, un leader mondial sur le marché des semiconducteurs, fournit des produits et des solutions intelligents qui consomment peu d'énergie et sont au cœur de l'électronique que chacun utilise au quotidien. Les produits de ST sont présents partout, et avec nos clients, nous contribuons à rendre la conduite automobile, les usines, les villes et les habitations plus intelligentes et à développer les nouvelles générations d'appareils mobiles et de l'Internet des objets.

Par l'utilisation croissante de la technologie qui permet de mieux profiter de la vie, ST est synonyme de « [life.augmented](#) ».

En 2016, ST a réalisé un chiffre d'affaires net de 6,97 milliards de dollars auprès de plus 100 000 clients à travers le monde. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site : www.st.com.

Contacts presse :

Nelly Dimey

Tél : 01.58.07.77.85

Mobile : 06. 75.00.73.39

nelly.dimey@st.com

Alexis Breton

Tél : 01.58.07.78.62

Mobile : 06.59.16.79.08

alexis.breton@st.com

Relations avec les Investisseurs

Céline Berthier

Tél : +41.22.929.58.12

celine.berthier@st.com